

° DEPARTEMENT du GARD
Arrondissement du Vigan

Effectif légal du conseil municipal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11
Convocation : 03 juillet 2025

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE St Jean de Crieulon
DEPARTEMENT du GARD**

Séance du 8 juillet 2025

(le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 3 juillet 2025, le conseil conformément à la loi, (article L.2122-17 du CGCT) peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à dix-huit heures, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de St Jean de Crieulon régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de la commune de Mr CUENOT Jean-Louis, maire.

Etaient présents les conseillers suivants :

Mesdames LAJARRIGE Julie, MARTINA Christiane, TRICOIRE Agathe ;
Messieurs CUENOT Jean-Louis, PERRIRAZ Michel, RIGAL Noël ;

Absent excusé : REMY Claude (pouvoir donné à Mr CUENOT Jean-Louis) ;

Absents : Mesdames BASCOP Magali, LAURENT Eléna, REMEZY Lucie, Monsieur SUZZI Pierre ;

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame MARTINA Christiane est élue secrétaire de la séance du conseil municipal.

Lors de la réunion prévue le 3 juillet 2025 qui n'avait pas atteint le quorum, et , avec l'accord du maire et des élus présents, La société RP GLOBAL représentée par Mme Christelle PAGES et Mr Nicolas NOËL, nous présentent l'avancée du projet photovoltaïque sur la commune de Saint Jean de Crieulon et les suites à donner . A la suite de cette réunion, le compte-rendu reçu par RP GLOBAL a été envoyée à tous les élus.

Approbation des procès-verbaux du conseil municipal du 03 avril 2025 et du 07 mai 2025

Les 2 comptes-rendus ont été approuvés : Pour à l'unanimité.



DÉLIBÉRATION N°2025-16

Demande du SMEG de valider ses nouveaux statuts suite à l'agrandissement de leur compétence.

Mr Le Maire expose aux élus présents, que les nouveaux statuts ont été présentés et approuvés lors d'une précédente délibération. Il faut à présent en reprendre une deuxième, approuvant l'évolution de ce syndicat et du changement de dénomination défini par la fédération des syndicats d'énergie.

Pour les nouveaux statuts, le vote a été approuvé : Pour à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°2025-17

Validant la délibération n°2024-39 relative aux primes du personnel communal, suite à l'avis du Comité Social Territorial.

La première délibération avait été prise auparavant et présentée au Comité Social Territorial. Après un avis favorable de leur part, nous reprenons une délibération statuant cette prime et qui a été approuvée : Pour à l'unanimité.

DELIBÉRATION N°2025-18-19

Mur de Mr et Mme Jacky RIGAL

Afin de compléter la délibération déjà prise en date du 7 mai 2025, nous devons confirmer les nouvelles limites. Le nombre de M² achetés à Mr et Mme Rigal est de 50m² à 35€ le M² – 1 M² qui correspond à l'entrée du portillon donnant sur la voie publique et que nous cédon aux propriétaires. Ce qui fait un montant de 1715€ + les frais de notaire qui restent à notre charge.

Cette délibération a été votée : Pour à l'unanimité, exceptés Mr Noël RIGAL ET Mme Julie LAJARRIGE qui ne participent pas au vote, ayant un lien de parenté avec les propriétaires du mur.

QUESTIONS DIVERSES

Porte d'entrée de la mairie

Le serrurier de L'Ets LT menuiserie a remplacé le barillet de la porte d'entrée car nous ne pouvions plus la fermer. Pour sécuriser la fermeture de cette porte par rapport aux assurances, il faudrait la remplacer, car celle existante est trop ancienne et vétuste pour trouver des pièces de rechange.

Mr le maire présente donc un devis de cette entreprise, pour le remplacement de la porte, dont le montant s'élève à 4700€ T.T.C

Ce devis nous paraissant trop élevé, Mr le maire va donc faire appel à une autre entreprise pour avoir un second devis.

Abattage d'arbres et de débroussaillage

Pour la protection incendie et de la sécurité, Mr le Maire a fait faire 2 devis à L'Ets DURAND Thomas, pour l'abattage d'arbres morts, de l'élagage pour d'autres, le débroussaillage sur l'espace du foyer et aux alentours, dans le lotissement et dans le chemin de la colline. Ces travaux qui devenaient très urgents sont commencés.

DEVIS 1 : Entre le foyer, le lotissement 1 et 2, route de Sauve, abattage d'arbres et débroussaillage, coupe feux lot.2

HT 3500 €



DEVIS 2 : Abattage d'arbres secs, (20 unités) évacuation, lotissement, parking foyer et chemin de la colline
H.T. 4840 €

Rue Astruc

Le chantier de la rue Astruc démarrera le 1^{er} septembre 2025. Dans le contexte, Mr le Maire a demandé à la Communauté des Communes Piémont cévenol, le rapport des taxes de séjour pour l'année 2024. Il s'avère que pour 21 hébergements sur le territoire de la commune, la CCPC perçoit un montant de 1027€90 qui leur revient et non pas à la commune de St Jean de Crieulon, comme le soulignait une habitante de la commune.

Fête du 14 juillet

Comme tous les ans, nous invitons les habitants de la commune à participer à un apéritif.

Climatisation de l'appartement au-dessus de la mairie

Les locataires de l'appartement Mr et Mme Lopez, ont demandé à Mr Le Maire si on pouvait installer une climatisation dans la pièce principale et qui pourrait diffusée dans les autres pièces.

Mr REMEZY Adrien a été contacté et nous a présenté un devis d'un montant de 2248€ HT

Les élus sont d'accord pour la pose de cette climatisation

Salle de conseil.

Depuis quelques temps, il y a des remontées d'humidité très importante dans cette salle.

Nous pensons que c'est à cause de la canicule et allons faire venir un spécialiste si cela persiste.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h55

